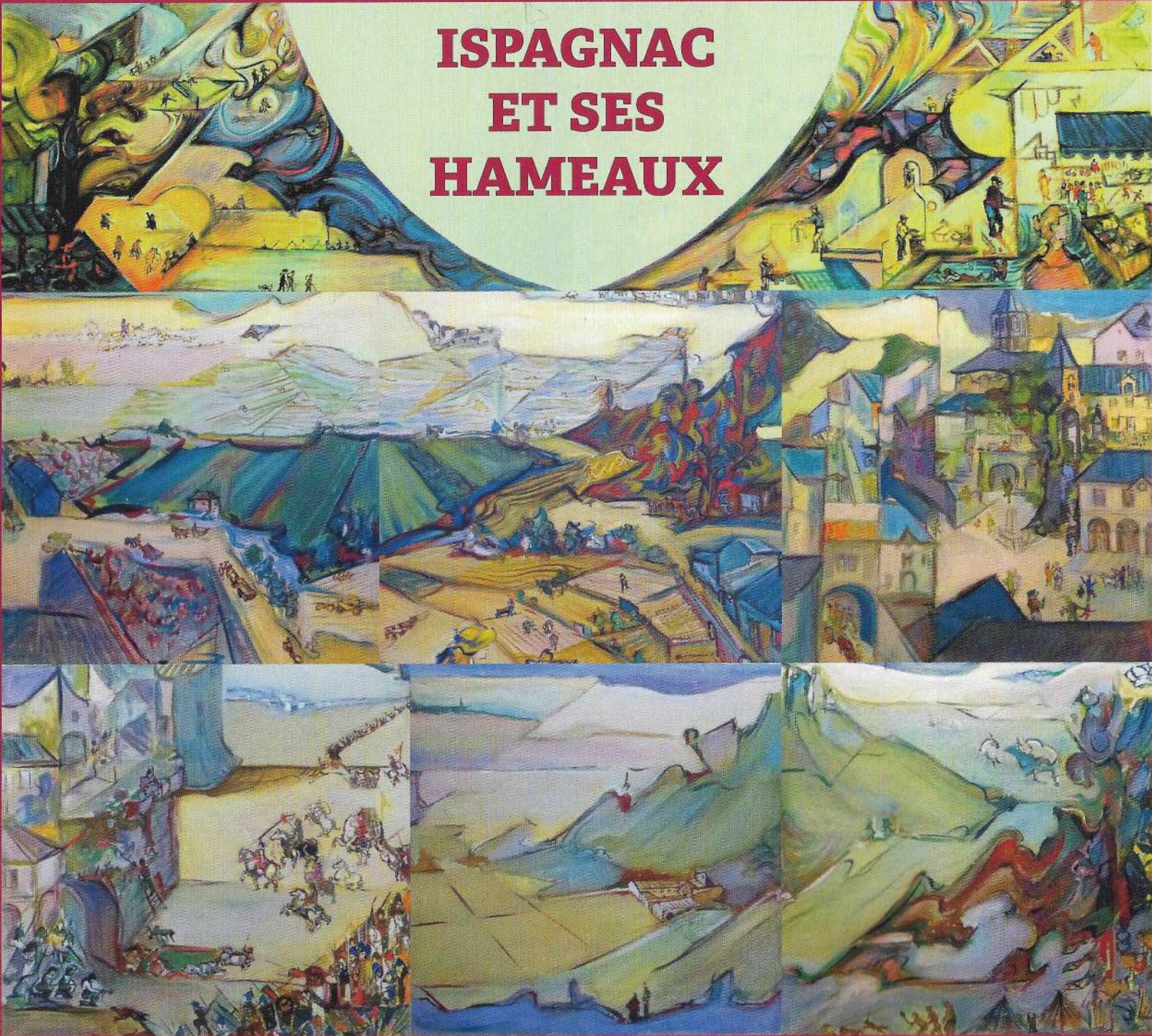




ISPAGNAC ET SES HAMEAUX

Bulletin
Municipal
Décembre 2020

*L'histoire d'Ispagnac
en images
dans la fresque
réalisée par l'architecte
Robert Prohin
que l'on peut voir
dans la salle
du Conseil municipal*

MOT DU MAIRE



2020 a été et restera une année particulière pour nous tous.

La covid 19 est passée par là et a modifié, perturbé, contre-carré notre vie sociale et professionnelle.

En tant que nouveau maire de la commune, 2020 sera, pour moi, une année importante de mon existence.

La confiance que les Ispagnacois nous ont accordée, et celle témoignée par les élus, m'ont propulsé à cette fonction,

certes inattendue, mais ô combien exaltante et exigeante.

Après avoir pris la décision de répondre favorablement à mes colistiers, je suis, désormais, très heureux de pouvoir me mettre au service des Ispagnacoises et Ispagnacois.

Entouré, soutenu, par une équipe municipale disponible et impliquée, nous voilà tendus vers un objectif commun, pour le bien-être de nos concitoyens.

L'aide de l'ensemble des agents municipaux est un élément primordial de notre fonctionnement.

Ispagnac a des atouts à faire valoir tels que son site remarquable, le Tarn, ses services, ses associations, ses commerces sans oublier sa notoriété sur le plan des animations, notamment estivales, grâce à l'APAVI.

En mon nom, et celui de l'ensemble des membres du conseil municipal, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Que 2021 nous voit sortir de cette pénible période et nous ouvre des perspectives de renouveau, de santé, d'espoir, de joie, de bonheur de bien-être et de bien vivre retrouvés.

Que l'an 2021 soit aussi beau et agréable que 2020 a été triste et difficile.

Belle et heureuse année à tous !

Prenez soin de vous.

A des jours meilleurs !

Gérard Pédrini, Maire d'Ispagnac





LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS

*Le nouveau Conseil Municipal
suite aux élections du 28 juin 2020*



Premier plan de gauche à droite : Alice Meyrignac, Gerard Pédrini, B'Déïa AmatuZZi, Marie-Paule Braendlin, Judith Guittet, Pierre Herrgott, Martine Pedulla.

Deuxième plan de gauche à droite : Guy Boisserolles, Sébastien Moreau, Fortuné Mourgues, Alexis Mol, Emilie Quiot, Sylvain Molines, Christian Boulet, Yannick Reneuve.

LES POSTES :

Gerard Pédrini : Maire

Alice Meyrignac 1^{ère} adjointe Finances, évolution des politiques publiques et cadre de vie.

Sébastien Moreau 2^{ème} adjoint Préservation et aménagement du cadre de vie

Pierre Herrgott 3^{ème} adjoint Environnement et ressources naturelles

B'Déïa AmatuZZi 4^{ème} adjointe Lien Social, Culture, Communication, Association.

Christian Boulet Délégation Hameaux et Agriculture

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES SONT :

Le Maire et 3 adjoints Sébastien Moreau, Pierre Herrgott et B'Déïa AmatuZZi.

Commissions internes de travail

- **Finances,
Evolution des politiques publiques
et cadre de vie,
Administration générale :**
Alice MEYRIGNAC
Martine PEDULLA,
Judith GUITTET,
Sylvain MOLINES,
Alexis MOL,
Gérard PEDRINI,
BOISSEROLLES Guy,
Marie-Paule BRAENDLIN,
B'Déïa AMATUZZI
- **Environnement,
Ressources naturelles :**
Pierre HERRGOTT
Sylvain MOLINES,
Alexis MOL,
Yannick RENEUVE,
Paule BRAENDLIN,
Sébastien MOREAU
- **Lien social, Culture,
Communication, Associations,
Sports, Tourisme :**
B'Déïa AMATUZZI
Guy BOISSEROLLES,
Emilie QUIOT,
Sébastien MOREAU,
Alice MEYRIGNAC,
Marie-Paule BRAENDLIN,
Yannick RENEUVE
- **Préservation et aménagement
du cadre de vie (urbanisme...),
Circuler,
Travailler,
Habiter :**
Sébastien MOREAU
Guy BOISSEROLLES,
Sylvain MOLINES,
Christian BOULET,
Martine PEDULLA,
Gérard PEDRINI,
Pierre HERRGOTT,
Yannick RENEUVE,
Alexis MOL,
Fortuné MOURGUES
- **Hameaux, Agriculture :**
Christian BOULET
Yannick RENEUVE,
Fortuné MOURGUES,
Marie-Paule BRAENDLIN,
Pierre HERRGOTT,
B'Déïa AMATUZZI,
Alice MEYRIGNAC

Désignation des membres du Conseil Municipal aux différents organismes, syndicats et commissions officielles

Le Conseil Municipal procède à l'unanimité à la désignation de ses membres aux divers organismes, syndicats ou commissions de façon suivante :

● Commission d'appels d'offres (CAO), adjudications et MAPA :

Président : M. Gérard PEDRINI

Présidente suppléante :

Mme Alice MEYRIGNAC

3 membres titulaires :

M. Sylvain MOLINES,

M. Sébastien MOREAU

et M. Fortuné MOURGUES

3 membres suppléants :

M. Christian BOULET,

Mme Judith GUITTET

et Mme Martine PEDULLA

● ASA DFCI :

1 membre titulaire :

M. Fortuné MOURGUES

1 membre suppléant : M. Alexis MOL

● Correspondant défense :

1 délégué : M. Gérard PEDRINI

● Ecoles d'Ispagnac :

- Ecole Publique Nelson Mandela :

2 membres :

Mme Marie-Paule BRAENDLIN

(Référente) et M. Alexis MOL

- Ecole Privée Sainte Ursule :

2 membres :

Mme Marie-Paule BRAENDLIN

(Référente)

et Mme B'Déïa AMATUZZI

● Caisse Nationale d'Action Sociale :

1 délégué élu :

Mme Marie-Paule BRAENDLIN

1 délégué agent :

Mme Mercédès MONNET

● Commission façades/ toitures :

M. Pierre HERRGOTT,

M. Sylvain MOLINES,

M. Sébastien MOREAU

et M. Fortuné MOURGUES

● Zone de publicité restreinte :

Mme Alice MEYRIGNAC,

M. Sylvain MOLINES

et M. Sébastien MOREAU

● Commission des impôts :

Président : M. Gérard PEDRINI

Proposition 12 commissaires titulaires

(élus et particuliers) :

Mme Alice MEYRIGNAC,

M. Sébastien MOREAU,

M. Christian BOULET,

M. Fortuné MOURGUES,

M. Sylvain MOLINES,

M. François SEVAJOLS,

M. Christian BEAU,

M. Benjamin PEDRINI,

M. Jean-Louis PEYRE,

M. Francis SEVAJOL

et M. Thierry JULIEN

Proposition 12 commissaires suppléants

(élus et particuliers) :

Mme Emilie QUIOT,

M. Alexis MOL,

M. Guy BOISSEROLLES,

Mme Judith GUITTET,

M. Yannick RENEUE,

Mme Martine PEDULLA,

M. Jean-Marie AIGOUY,

M. Jérôme VIEILLEDENT,

M. François PAULET,

M. Stéphane BELARD,

M. Rolland ASSIER

et M. Jean-Pierre JASSIN

● Syndicat Mixte pour la mise en valeur des eaux minérales de Quézac et d'Ispagnac :

3 membres titulaires :

M. Sylvain MOLINES,

M. Sébastien MOREAU

et Mme Martine PEDULLA

3 membres suppléants :

M. Christian BOULET,

Mme Judith GUITTET

et M. Alexis MOL

● Hôpital de Florac :

1 membre :

Mme Marie-Paule BRAENDLIN

● Prévention routière :

1 délégué : M. Alexis MOL

● CCAS:

Président: M. Gérard PEDRINI

6 membres:

Mme B'Déïa AMATUZZI,

Mme Marie-Paule BRAENDLIN,

Mme Judith GUITTET,

M. Fortuné MOURGUES,

Mme Martine PEDULLA

et M. Yannick RENEUE

● Parc National des Cévennes :

1 délégué : M. Pierre HERRGOTT

● Station Verte :

1 délégué : Mme Alice MEYRIGNAC

● Syndicat Mixte Numérique :

1 délégué titulaire :

M. Guy BOISSEROLLES

1 délégué suppléant : M. Alexis MOL

● SELO :

1 délégué titulaire : Mme Judith GUITTET

1 délégué suppléant :

Mme Emilie QUIOT

● Lozère Ingénierie :

1 délégué :

M. Sébastien MOREAU

● A.GE.D.I. (Agence de Gestion et Développement Informatique):

1 délégué :

Mme Judith GUITTET

● Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement (S.D.E.E.) de la Lozère :

2 délégués :

M. Sébastien MOREAU

et M. Gérard PEDRINI

Pour information :

● Elections : (Commission de contrôle)

1 délégué :

M. Fortuné MOURGUES

1 délégué suppléant :

M. Sylvain MOLINES

LA COMMUNE AU JOUR LE JOUR

Visite de la sous-préfète



Le 2 octobre dernier, Mme la sous-préfète Chloé Demeulanaere avait convié tous les élus de la commune à la rencontrer dans le cadre d'un échange informel, autour

d'un petit déjeuner. Nous l'avons donc reçue dans la grande salle du conseil et nous avons pu lui exprimer nos attentes, nos inquiétudes et obtenir des réponses immédiates à certaines de nos questions. Elle a pu également nous parler du fonctionnement d'une sous-préfecture, depuis les nominations des sous-préfets, en place pour un maximum de 3 ans chaque fois, jusqu'aux personnes-ressources pour les communes. Ce moment convivial a été apprécié pour la facilité des échanges et l'accessibilité de notre hôte.

Samuel Paty

Le 16 octobre 2020, le professeur d'histoire Samuel Paty a perdu la vie. Il est mort parce qu'il avait voulu transmettre les valeurs de la République, parce qu'il croyait en la liberté d'expression.

Il a perdu la vie pour avoir voulu apprendre à des enfants à construire la leur. Il est mort de la folie idéologique d'un homme, qui a fait d'une religion de paix, une religion de violence et de larmes.

Ne faisons pas d'amalgame, ne transmettons pas cette violence. Il faut que la mémoire de ce meurtre nous conforte dans la nécessité et la volonté d'apprendre à nos



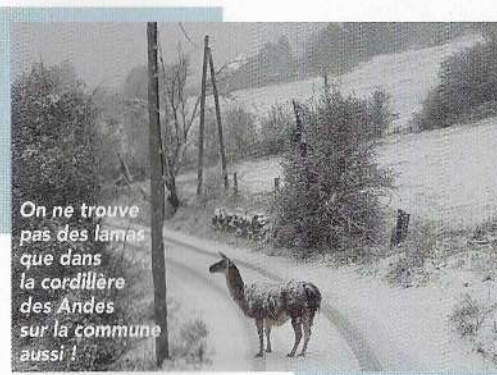
enfants la tolérance, la réflexion, le respect des autres et de la différence.

Nous nous sommes réunis le mercredi 21 octobre à 11 h pour honorer sa mémoire et penser à ses proches dans la douleur. Malgré une météo plutôt maussade, la population nombreuse s'est jointe à cet hommage. Une preuve, s'il en faut une, de la capacité que nous avons tous à unir nos pensées devant l'inadmissible.

11 Novembre



En cette période compliquée de distanciation sociale, notre cérémonie d'hommage aux disparus de la première guerre mondiale du 11 novembre 2020 a pris des allures de huis-clos : seules une dizaine de personnes ont pu la suivre, respectant en cela les consignes gouvernementales. Un dépôt de gerbe et une minute de silence, puis nous avons regagné nos domiciles respectifs. Une bien étrange cérémonie, pour ne pas oublier malgré tout que des hommes ont perdu la vie dans ce conflit.



Les employés de la commune et la neige

Depuis quelques jours, tous nos employés de l'équipe technique sont mobilisés sur les routes et chemins de la commune pour vous rendre les déplacements plus faciles. Malgré le fait que, très tôt, ils sont sur les routes, ils ne sont pas doués d'ubiquité, et incapables d'être partout à la fois.

Ils tentent donc d'établir un roulement permettant à tous de ne plus avoir de neige sur la route qu'ils empruntent ; Ils respectent également l'importance, pour certains d'entre vous, de partir travailler tôt, notamment les soignants.

Croyez bien qu'ils font leur maximum et que nous pouvons bien leur voter quelques applaudissements bien mérités !



ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

La gestion de l'eau et de l'assainissement de la commune. Une compétence devenue inter-communale au 01 janvier 2020.

Les réseaux d'eau et d'assainissement en quelques mots :

Pour l'alimentation en eau potable la commune dispose de plusieurs réseaux indépendants :

- Le causse de Sauveterre, les hameaux de Lonjagnes, Salanson et Epinard sont alimentés par le syndicat des eaux du même nom.
- Le village d'Ispagnac et Molines sont alimentés par deux sources (le Vizoir et le pompage de Molines)
- Les hameaux de Faux, Montméjean - Voltorgues, Les combettes-Nozières-Le Marzeil disposent de leur propre ressource.

Sept réservoirs et douze kilomètres de réseaux permettent la distribution de 100 000 m³ jusqu'aux abonnés après des traitements de désinfection de l'eau.

Les systèmes d'assainissement :

La commune dispose d'un zonage d'assainissement : c'est une carte (révisée en 2017) qui précise quelles zones sont assainies ou à assainir par un système collectif et lesquelles sont assainies par des systèmes individuels encore appelé Assainissement Non Collectif (ANC).

La commune possède 3 stations de traitement des eaux usées :

- la station d'épuration d'Ispagnac, réhabilitée en 2019 (montant des travaux de 956 174,00 € HT) pour traiter les eaux usées du village d'Ispagnac et de Molines.
- un traitement par filtre à sable d'une capacité de 110 équivalents habitants pour Faux
- un système d'assainissement collectif pour Nozières

Quelques conseils aux personnes raccordées au réseau d'assainissement :

Comme vous le savez, on parle encore de « tout à l'égout » pour évoquer un réseau d'eaux usées. Cependant ce terme est impropre car il peut faire croire que l'on peut tout mettre à l'égout ce qui n'est pas le cas.

Soyons vigilant et pensons qu'à l'autre bout du tuyau, des pompes vont prendre en charge ces eaux usées et que si elles se bouchent, ce sont des eaux usées non traitées qui risquent de se déverser sans traitement au Tarn. Halte aux lingettes, masques et autres objets qui trouveront leur place dans la poubelle des ordures ménagères.

Par ailleurs l'épuration de nos eaux usées se fait par l'intermédiaire d'organismes vivants : les bactéries. Elles sont sensibles

à l'arrivée de pollutions chimiques. Là encore pensez que même si c'est pratique, le lavage de vos pinceaux, résidus de peinture ou autre produits chimiques ne doivent pas être rejetés dans les réseaux. On compte sur votre contribution pour le bon fonctionnement du système et la santé des bactéries qui protègent elles mêmes notre Tarn.

La gestion de l'eau et de l'assainissement : une compétence devenue inter-communale.

Le transfert de la compétences Eau et Assainissement est effectif depuis le 1^{er} janvier 2020 et à ce titre c'est la Communauté de Commune Gorges Causse Cévennes qui se charge de cette mission.

Les employés municipaux qui étaient en charge de la gestion des réservoirs, réseaux d'eau et d'assainissement et des stations d'épuration n'ont pas souhaité être mis à disposition de la communauté de commune pour ces missions.

Ils ont donc accompagné la formation et la prise de fonction d'un agent inter-communal embauché depuis le 1^{er} septembre 2020.

Pour plus d'informations :

Accès aux données : observatoire national des services d'eau et d'assainissement.
<http://www.services.eaufrance.fr/donnees/commune/48075>

Contacts service eau et assainissement de la communauté de commune Gorges Causse Cévennes :

Responsable du service :

etienne.amegnigan@ccgcc48.fr

Téléphone du service (basé à St Enimie) : 04-66-47-15-99

Technicien en charge de notre commune : ludovic.secher@ccgcc.fr



Ludovic SECHER
est le nouvel agent
en charge de la gestion
des installations.

Des caprices du Tarn à la mi-juin 2020, qui l'eût "crue" ?

L'année 2020 sera marquée pour le Tarn par la crue du 12 Juin 2020 et une qualité d'eau de baignade excellente.

Cette crue aura laissé les traces de son passage avec entre autres les dépôts de bois (embâcles) encore visibles en amont



de Faux et au pont de Quézac. Un bouquet de peupliers s'est arraché suite à cette crue au Pont d'Ispagnac et a fait l'objet d'une intervention début septembre avec la collaboration du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Amont (SMBVTAM), du propriétaire riverain et de l'entreprise GIE du Cèdre.

Mais le Tarn a vite repris ses droits et la végétation basse a reverdi les berges. Ce type d'épisode nous rappelle l'importance d'un entretien régulier par les propriétaires riverains des berges et de leur végétation (« ripisylve ») : pour ne pas qu'elles s'abîment, pour qu'elles soient riches et en bonne santé ! Cette végétation tient la berge, filtre l'eau, sert d'ha-



bitat à de nombreuses espèces et fait de l'ombre à la rivière qui se réchauffe de ce fait plus lentement.

La crue a également apporté des limons précieux dans les jardins potagers mêmes si les dégâts occasionnés sont toujours contrariants pour les jardiniers.

Finalement la crue a vraisemblablement « lavé » la rivière de ses algues qui ont été peu présentes durant la saison estivale. L'article « les baignades 2020 » d'Alain Coubes publié le 03/09/2020 pour l'association de protection du Tarn débute par ces mots « Exceptionnel, un Tarn magnifique du 15 juin à fin août et des analyses ARS qui confirment l'excellente qualité bactériologique. »

Enlèvement du bois disponible sur les berges du Tarn

Suite à la crue du 12 juin 2020 plusieurs bouquets de peupliers se sont couchés en travers de la berge du Tarn en rive gauche en dessous du pont d'Ispagnac.

Suite à l'expertise du technicien rivière du Syndicat Mixte de Gestion du Bassin Versant du Tarn Amont (SMBVTAM), il a été décidé de procéder à l'évacuation de ces arbres présentant un danger pour les ouvrages situés en aval (pont de Quézac notamment). Ce danger porte le nom d'embâcle : accumulation de bois charrié par le Tarn qui peut constituer un « bouchon », et obstruer l'écoulement de la rivière.

L'entreprise « GIE du CÈDRE » a été mandatée et, à la mi septembre, avec l'accord des propriétaires, ce sont une dizaine d'arbres de la zone qui ont été débités en 2 mètres et stockés sur le haut de la parcelle.

La volonté de l'équipe municipale était de pouvoir faire bénéficier gratuitement de cette ressource aux habitants qui se chauffent au bois et qui étaient en capacité de venir le débiter et le transporter.

Les services municipaux ont ainsi marqué des lots de bois et sécurisé l'accès à la parcelle.

Une douzaine de personnes ont manifesté leur intérêt et sont venus entre le 15 octobre et le 15 novembre 2020 procéder à l'enlèvement du bois.

La municipalité tient à remercier particulièrement les propriétaires de la parcelle ainsi que « les bûcherons amateurs » pour leur collaboration et la bonne conduite de l'opération.



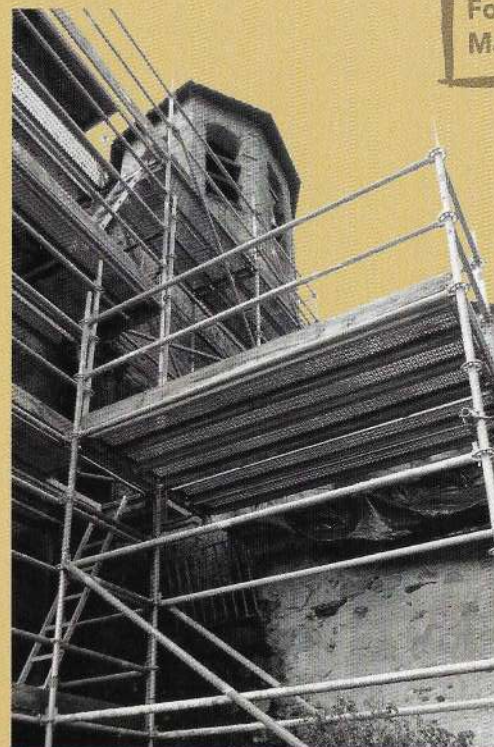


PRÉSERVATION ET AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE

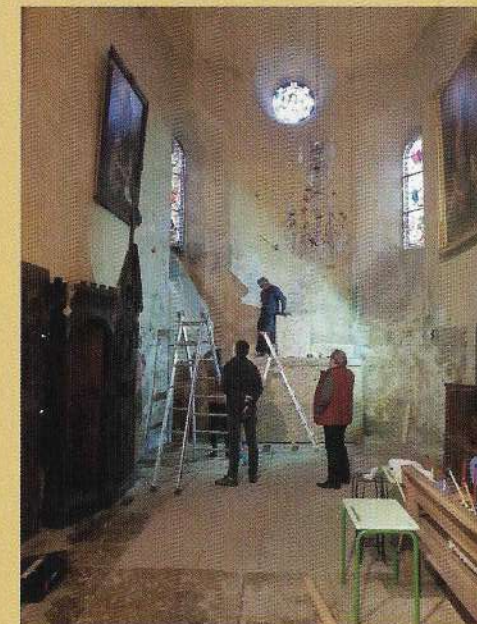
Rénovation de l'église Saint Paul c'est parti !



Sa restauration est devenue urgente. L'église présente des infiltrations d'eau sur les deux chapelles latérales (St Joseph et de la Vierge). Les endommagements ont été observés sur la toiture, les enduits extérieurs et intérieurs, sur les vitraux, les lambris, retables et lustres. La rénovation de l'église est sous le contrôle de Frédéric Fiore, architecte du patrimoine. Les travaux de rénovation ont commencé début novembre et devraient être terminés en juin 2021.



Montants des travaux : 328 570 €
Financement :
DRAC 50 %,
Région 9,2 %,
Département 16,2 %,
Fondation du patrimoine 4,6 %,
Mairie d'Ispagnac 20 %



Aire y fuego

Une soirée à l'initiative de la fondation du patrimoine

Pour le 15^e festival les Troubadours ont chanté et magnifié l'art roman, pour la seconde fois le quatuor Aire Y Fuego se produisait en l'église d'Ispagnac, avec le même brio et une grande qualité vocale et musicale. Une quarantaine de personnes était présente, enchantée par la prestation des 4 artistes : deux guitaristes



de grand talent et deux sopranos toujours étonnantes : Sandra Hurtado-Ros à la voix cuivrée, qui illustre si bien les chants populaires espagnols et Ariane Wohltter à la voix d'une pureté cristalline, chantant des mélodies anglo-saxonnes.

D'un côté Garcia Lorca, de l'autre Henry Purcell ou Benjamin Britten, le tout pour illustrer l'amour, la passion, mais aussi la mélancolie, la tristesse.

Gérard Pedrini, le maire, a tenu à les remercier et Paul Gely de la Fondation du Patrimoine, en exorde, a rappelé l'amitié du groupe pour la Lozère et sa fidélité pour venir soutenir la restauration de l'église d'Ispagnac : « Des artistes talentueux, du monde entier, et qui ont un très grand cœur. »

Voilà deux duos reconnus et appréciés, internationalement présents à Ispagnac pour la restauration de son église.

Loi ALUR



La compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme figure au titre des compétences obligatoires des communautés de communes. La loi du 24 mars 2014 dite « ALUR » conforte cette compétence de plein droit pour toutes les intercommunalités à partir du 1^{er} Janvier 2021. Le trans-

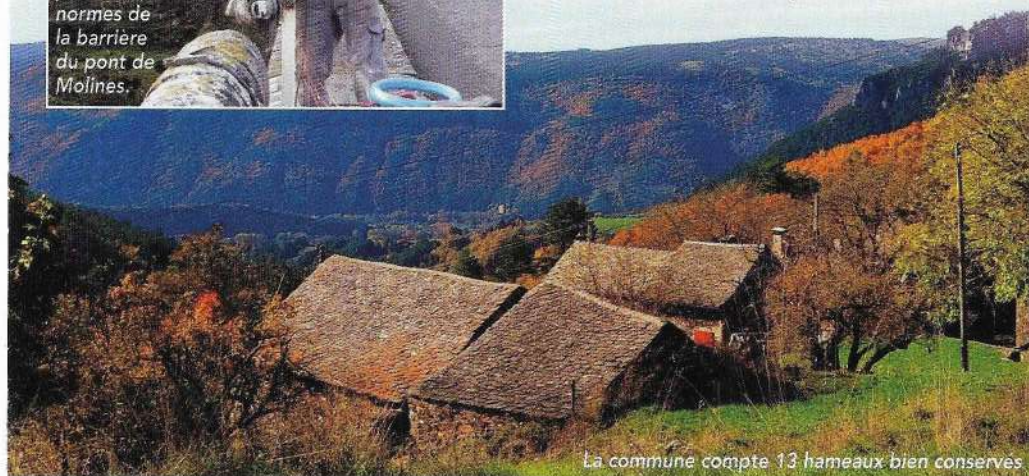


fert est néanmoins soumis à la concertation entre les communes et la communauté de communes. Nous nous sommes opposés à ce transfert.

Malheureusement ce transfert de compétence demeure toujours possible à tout moment dès l'année prochaine.

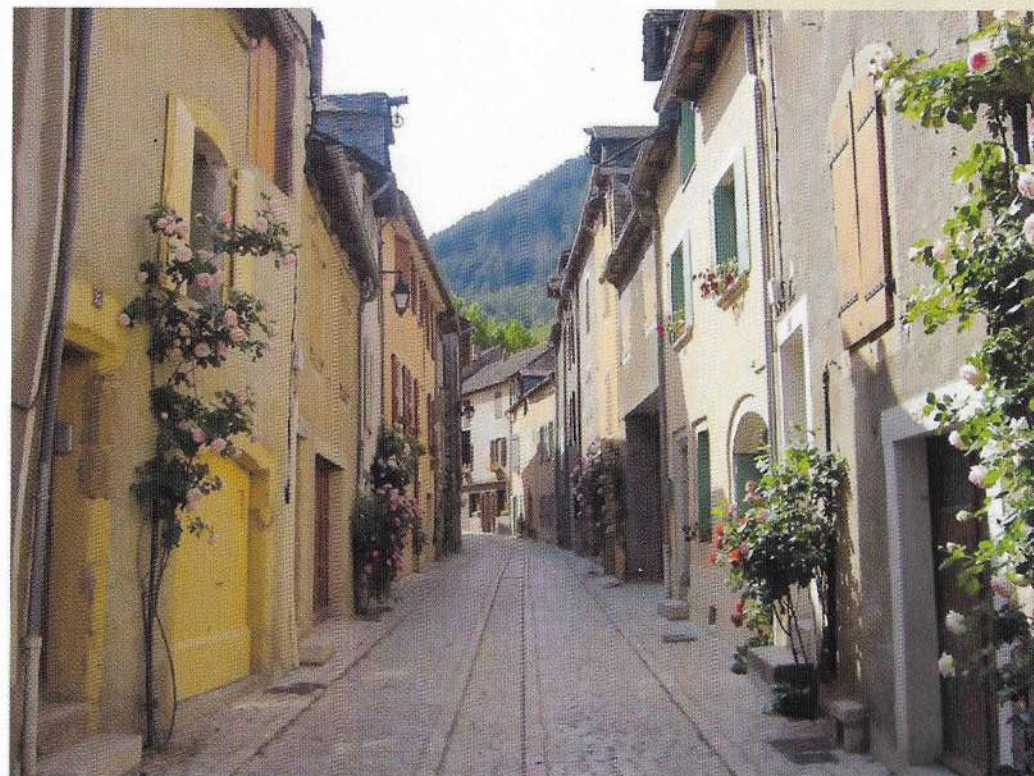


Remplacement pour mise aux normes de la barrière du pont de Molines.



La commune compte 13 hameaux bien conservés.

Rénovez vos façades et vos toitures !



La commune d'Ispagnac subventionne toujours les travaux pour vos façades et vos toitures dans le but de mettre en valeur et redynamiser son patrimoine architectural.

Cette aide financière porte sur un secteur déterminé. Le dossier de demande est à retirer en mairie. L'aide varie suivant la technique employée et sous réserve de l'approbation du Stap.



Le stationnement sur la place suite au questionnaire



Vous avez été nombreux à vous sentir concernés par la petite enquête que nous avons initiée à la fin de l'été, au moment de prendre la décision de réouvrir la place à la circulation, ou pas.

Il y avait plusieurs possibilités, nous avions dans l'idée de rendre cette place plus agréable aux piétons, de limiter la circulation des voitures, et l'arrêt trop long sur les places de parking. Il fallait que tout le monde puisse circuler, s'arrêter, se promener, consommer et faire vivre les commerces tout autour.

Nous avons souhaité vous demander ce que vous en pensiez.

Bien sûr, entre le moment où les gens se sont penchés sur les enquêtes, et le moment où nous les avons dépouillées, nous en avons entendu des vertes et des pas mûres !!!! Passons sur les détails !

Forcément cela divisait, on ne peut pas plaire à tout le monde.... Mais nous avons tenu compte de ce qui se dessinait comme majorité (la proposition numéro 1 qui consistait à fermer complètement la place au stationnement et à la circulation des voitures a obtenu 30,01 % des voix, la proposition numéro 2, qui ménageait des places de parking et une circulation à sens unique avec des espaces verts préservés a obtenu 47,40 % des voix, et la proposition numéro 3 qui laissait la place totalement ouverte avec beaucoup de places de parking a obtenu 22,59 % des voix. C'est donc la proposition numéro 2 qui a été retenue.

La place est donc en train de prendre ses quartiers d'hiver.



Résultats de l'enquête - questionnaire concernant le stationnement sur la place de la MAIRIE D'ISPAGNAC

Nous vous communiquons les résultats de la petite enquête que nous avons faite auprès de vous. Nous nous excusons du peu de temps que nous vous avons laissé pour répondre, et de la distribution du document, qui s'est faite uniquement dans les commerces de proximité. Nous avons été pris par le temps, le décret d'interdiction de stationnement sur la place étant échu au 02 novembre 2020 au matin. Nous vous remercions car, malgré tout, vous avez fortement participé, ce qui nous prouve que vous étiez intéressés par le sujet.

Un rappel des solutions proposées.....

- 1) Pour une fermeture totale de la place au stationnement (la circulation des véhicules en sens unique se fera néanmoins, le passage de véhicules de secours étant obligatoire)
- 2) Pour une fermeture partielle de la place (le projet - plan de cette alternative est à consulter en mairie)
- 3) Pour une ouverture au stationnement totale, des places de parking matérialisées partout.

Il y a eu 156 votants

Le projet n°1 obtient 47 voix pour, donc 30,12% des voix.
Le projet n°2 obtient 74 voix pour, donc 47,44 des voix.
Le projet n°3 obtient 35 voix pour, donc 22,44 des voix.

Le projet 2 sera donc celui retenu. Vous pouvez consulter le plan sur la porte de la mairie. Le positionnement des jardinières, panneaux, et marquages au sol se fera à partir de lundi.





LIEN SOCIAL, CULTURE, COMMUNICATION, TOURISME ET SPORTS

Le CCAS de la commune d'Ispagnac Sa mission, ses projets...

Chaque commune ou communauté de communes possède son CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.

Suite aux élections municipales, le CCAS d'Ispagnac vient d'être renouvelé et entend mener sa mission d'aide et d'accompagnement au plus près de la population. Cette mission à caractère social exclusivement est en lien étroit avec différentes institutions comme la Mutuelle Sociale Agricole, la Caisse d'Allocations Familiales ou diverses associations existantes au sein de la Commune.

A ce titre, le CCAS souhaite mettre en place différentes activités ou services directement orientés vers les populations

concernées, à savoir les familles en difficulté, les enfants, les personnes âgées – isolées – handicapées, ou d'une manière générale, toute personne ayant besoin d'aide et par la même, besoin d'un interlocuteur à qui exposer ses tracas :

- Difficultés administratives (téléphone, EDF, logement) ou financiers
- Rédaction de courriers, accompagnement
- Besoins d'ordre médical
- Orientation vers les services compétents,
- Ou tout simplement des informations dans un domaine précis

Cette action générale d'aide et de prévention pourrait se concrétiser par une permanence en Mairie, selon un calendrier à définir, d'une assistante sociale qui serait à votre écoute pour relayer vos questions et tenter de résoudre au mieux vos difficultés.

Le projet est lancé, il était important de faire passer l'information.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS et/ou de la Mairie pour plus de renseignements.



Le Noël des anciens

Cette année la COVID-19 nous complique le quotidien et beaucoup plus pour les personnes seules, malades... aussi à tour de rôle, 4 conseillers municipaux : Mesdames Marie-Paule BRAENDLIN, Emilie QUIOT, B'Déïa AMATUZZI et Mr Guy BOISSEROLLE ont gardé le contact par téléphone.



Au vu des consignes sanitaires, le traditionnel repas des aînés ne pourra pas avoir lieu. Un coffret cadeau est offert à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans ayant une résidence principale sur la Commune.

“ Soigner la terre
c'est déjà guérir l'humanité.
Guérir l'être humain
c'est aussi soigner la terre. ”

Pierre RABHI



La nouvelle équipe municipale remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la collecte pour les sinistrés des Alpes Maritimes. Sachez que cette collecte est bien arrivée grâce à M. et Mme PITAT.



DU COTÉ DES ÉCOLES

Transformation des fruits d'automne



Jeudi 15 octobre, à l'école Sainte Ursule, ce fut une après-midi placée sous le signe de la transformation des fruits d'automne. Les élèves de CP à CM2 se sont rendus (à tour de rôle) à la coopérative d'Ispagnac pour faire du jus de pomme.

Des parents d'élèves étaient présents pour donner un coup de main et les élèves étaient ravis de participer à cette fabrication. Il fallait laver les fruits (récoltés par

les familles), les broyer, les presser, pasteuriser le jus puis le mettre en bouteille.

Pendant ce temps, d'autres élèves, restés à l'école, ont confectionné de la gelée de coing.

Tout le monde s'activait, telles des abeilles dans leur ruche, chacun à sa tâche et tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Une délicieuse expérience... à renouveler !

Des « Mandelarbres » pour perpétuer le verger d'Ispagnac

Et si, d'un coup de baguette magique, nous redonnions à Ispagnac son visage d'antan ? Et si au détour des rues, des chemins, nous pouvions cueillir des fruits pour nous en régaler ? Fruits qui seraient là, simplement pour la population ? Et si Ispagnac redevenait le verger de la Lozère dont on parle tant....

Mais où sont passés les arbres ? Il nous faut en replanter !

Voilà notre projet : replanter des arbres ; planter des « Mandelarbres » partout où ce sera possible, dans les rues, sur les places, aux détours de chemins, là où on les attend, et là où on les attend moins.

Mais au fait, des mandelarbres ? Ques a quo ?

Les Mandelarbres sont nés de la collaboration de la mairie et de son école communale : l'école Nelson Mandela : ce sont des arbres fruitiers qui, plantés partout dans le village, pourront régaler ceux qui passent par là. Dans 10 ans, ces fruitiers commenceront à donner, dans 10 ans, vivre à Ispagnac aura une autre saveur....

Dès aujourd'hui ces arbres seront une base de travail merveilleuse pour les élèves de l'école : bien sûr les enseignants utiliseront ces arbres pour que les enfants apprennent en géographie, en science, qu'ils apprennent sur la saisonnalité des récoltes, la santé par une nourriture fraîche et locale, mais au delà de ça, c'est rester connecté à la nature, c'est renouer avec le passé du village.

En cette période de début des dérèglements climatiques, nous voulons apprendre aux enfants qu'ils peuvent agir, chacun à leur niveau, car oui, le fait de replanter des arbres, de préserver la forêt est bien une arme contre le réchauffement climatique !

Nous voulons apprendre à nos enfants que le partage rend heureux, que le bien collectif est précieux, que les initiatives collectives sont supportées par des volontés individuelles, que le développement durable n'est pas une idée réservée aux livres mais touche chacun d'entre nous.

Le jeudi 26 novembre, nous plantons notre premier « Mandelarbre ».

C'est un grand jour pour Ispagnac, et pour l'école Nelson Mandela en présence de Gérard Pedrini, maire de la commune, les adjointes Alice Meyrignac et B'Déïa Amatuzzi, l'équipe éducative et surtout les enfants de l'école se sont réunis pour planter le premier Mandelarbre. Ils ont chanté à la gloire de Nelson Mandela qui rappelait à chacun que nous pouvons changer le monde... alors allons y, changeons le monde !!!





ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES 2020

APAVI

Que 2021 soit plus favorable que 2020 pour l'organisation des animations du Vallon.



Début 2020 s'est tenue l'Assemblée générale de l'Apavi.

A cette occasion un nouveau bureau a été élu

Président : Sébastien Miazgowski

Trésorières :

Laura Boyer et Marine Braendlin

Organisé par l'Association Librokiok

Boris Vian

dans le cadre du printemps des poètes

Au programme Boris Vian le chanteur poète, romancier, musicien, scénariste, dramaturge, un créateur aux multiples talents dont 2020 a fêté le centenaire de sa naissance. A l'affiche « Je veux une vie en forme d'arête », une de ses affirmations qui rappelle un de ses poèmes et illustre bien ce que fut le personnage qui a touché à tous les genres littéraires et a fait les beaux jours du Quartier Latin dans les années cinquante. Boris Vian, militant de jazz, trompettiste, romancier dont certaines de ses œuvres ont conquis le monde. Si le roman



« J'irai cracher sur vos tombes » a fait scandale à l'époque tout comme le poème antimilitariste « Le déserteur » que connaissent bien des français : « Mr le président je vous fais une lettre que vous lirez peut-être... ».

Ils étaient trois sur scène, loin de leur port d'attache, Coutances dans la Manche, Freddy Charlou à la guitare, Nicolas Rivals et Vincent Poirier au chant ou la poésie. Et c'est un florilège de chants et de poèmes que le public a fort applaudi : « Je voudrais pas crever sans avoir goûté la saveur de la mort... Un poète est un être unique, il ne parle qu'en vers... Ils cassent le monde en petits morceaux... Quand j'aurai du vent dans mon crâne... Et au chant accompagné à la guitare : « Faut que ça saigne... Si j'avais trois francs cinquante... » etc. Comme quoi la poésie souvent délaissée de nos jours enchante encore la vie.

Un spectacle proposé par Librokiok, l'équipe de la médiathèque départementale et le Réseau, dans la salle multimédia.

Organisé par l'Association Librokiok

Les passagères

Superbe concert !

Pour la 2^e année consécutive voilà 5 dames bourrées de talent qui ont fait vibrer les voûtes séculaires de l'église d'Ispagnac, et les cœurs d'un public conquis. Deux rossignols, Guillemette soprano et Maëlle mezzo-soprano, accompagnées par Léa à la flûte à bec et traversière, Sumiko à la viole de gambe et Adèle au clavecin,



trois musiciennes qui maîtrisent leur art à la perfection. Au programme de « Murmures », leur album, des extraits de Bach, Pergolèse, mais aussi de nombreux auteurs allemands et italiens moins connus du public dont Pasquini, Heinrich, Conti, Krieger... En fait la musique baroque s'est beaucoup développée au 17^e et 18^e en dehors de la France, principalement dans la multitude de principautés ou duchés allemands ou italiens, avant la naissance des 2 états. La musique italienne a enrichi la création allemande, laquelle a

beaucoup apporté à la création italienne. L'Europe avant l'heure ? « Murmures, nous dit Guillemette, c'est ce qu'on prononce à voix basse, ce qu'on se dit à soi-même, c'est une voix intérieure. Mais en même temps Murmure sous l'aspect poétique c'est l'expression de multiples oiseaux dont les voix se complètent et créent une harmonie parfaite. Chapeau mesdames qui, en plus, ont animé le matin un atelier d'expression vocale. Les Passagères ont promis de revenir l'an prochain, pour notre plus grand plaisir.

Organisé par le CCAS

Ceux qui aiment le rock

ont été gâtés lors de cette soirée.

Le trio tourangeau Thé-Vanille a proposé sur le podium de la place une prestation de qualité. Le public était venu en nombre pour l'occasion et beaucoup de passionnés auraient voulu profiter de l'occasion pour se lancer dans des rocks endiablés mais dans le contexte Corona ce n'était pas possible.

Du rock mais aussi du punk rock et de beaux espaces musicaux revisités, c'est frais, ça remue, ça pétille. Voilà, outre la belle prestation scénique, un répertoire varié, une énergie débordante pour un bon moment sonore très revigorant. Les amateurs de rock « vivant, très vivant » ont fort apprécié. D'autant que le trio a bien voulu ajouter au programme prévu de nombreux morceaux. Une voix étonnante, celle de Nastasia (photo), qui rappelle Björk à une certaine époque, et deux musiciens talentueux au

clavier et à la batterie, Valentin et Théo, pour une soirée qui rappelle les grands moments des étés show ispagnacois. Finalement une tasse de thé en soirée apporte beaucoup de dynamisme et quand le thé est à la vanille on en redemande. Encore un bon moment proposé par la commission culturelle du comité d'entreprise Edf Gdf qu'Ispagnac ne peut que souligner encore une fois. Crisostomo et son Finalement l'été 2020, s'il n'a rien à voir avec les années précédentes, n'aura pas été totalement morose.



Organisé par le CCAS

Musiques du monde

La Mongolie

On savait que les programmes musicaux que propose la commission culturelle des activités sociales Edf-Gdf étaient toujours de qualité. C'est un public conquis qui a assisté à un superbe concert avec chants et danses mongols. Une danseuse en costume traditionnel, trois musiciens avec des instruments à cordes typiques, de la famille des

luths, vielles, cithares, pour un moment étonnant. Les sonorités, la vibration des cordes, les voix, apportant un relief, une sensation qui sort des schémas musicaux classiques. C'est véritablement l'identité d'un peuple que les 4 artistes expriment, toute la poésie de la Mongolie de jadis qu'ils font revivre, le murmure du vent sur la steppe, la course des chevaux sauvages, l'époque de Gengis Khan, avec les mélodies des anciens peuples mongols. A noter l'extraordinaire chant diphonique qui a été classé au patrimoine immatériel de l'Unesco en 2010. Ce



chant, le khoomii, mot qui signifie pharynx, est issu d'une technique traditionnelle qui permet à la même personne de chanter simultanément à 2 voix, une voix grave de bourdon, énorme, d'une puissance étonnante, et une voix de tête produite par la position des lèvres et de la langue, le tout à forte résonance. En fait c'est du chant polyphonique fait par une seule personne. Ce soir-là c'était un grand niveau musical et un moment d'exception ouvert à tous, des mélodies étonnantes, qui permettent de découvrir les Musiques du Monde.

Organisé par le CCAS

Liz Cherhal

du grand art !

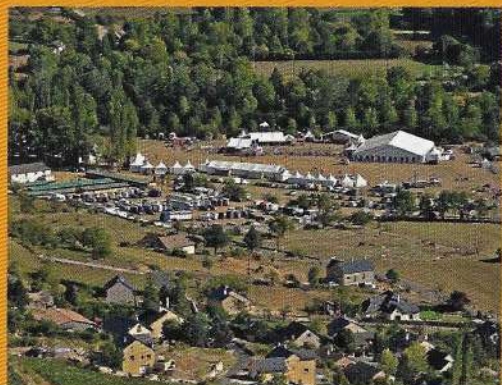


L'été festif ispagnacois n'a pas eu la même couleur musicale que les autres années, bien que le concert Alliance proposé par Liz Cherhal, auteur compositrice interprète a été fort apprécié. Un moment étonnant où la force des textes, la qualité de la voix et des instrumentistes sont mis en valeur par une chorégraphie parfaite avec danse et mime par le biais de la langue des signes. Du grand art ! Liz a bien fait d'abandonner sa licence de sociologie, ses premières parties de Thomas Dutronc,

Cali, étaient déjà très prometteuses et les mélodies actuelles montrent une maîtrise parfaite de l'artiste et une connaissance musicale sans doute due à une étude dans sa jeunesse de plusieurs instruments. En plus elle envoie vraiment, en abordant des thèmes forts, émouvants comme les violences conjugales avec la chanson Sauvage, l'interruption de grossesse avec Volontaire, une 2^e vie avec Vibrante : « Je flottais dans mon existence... j'avais tout pour être heureuse » et puis « Comme

une seconde naissance je crie à l'envi, je respire, je vis ! ». Mais aussi Les mots, les bourreaux : « J'ai délivré ma chair de sa prison ». Des idées portées par une belle voix, puissante, un rythme, une chorégraphie superbe soutenue par 2 musiciens talentueux. Qu'ajouter ? si ce n'est que la soirée a été belle et qu'après « Il est arrivé quelque chose », puis « Les survivantes », ce 3^e album « Alliance » qu'elle propose en tournée depuis 2 ans mérite un grand coup de chapeau.

Semaine du Cheval du Vallon d'Ispagnac



Malgré énormément de tracasseries, de contraintes, d'expectatives du fait de la crise sanitaire, de la météo, ajouté aux problèmes habituels liés à l'organisation des manifestations sportives équestres d'extérieur (finances, logistique, circuits, personnels...) Lozère Endurance Equestre a su tirer son épingle du jeu en cette année 2020 très spéciale et offrir aux cavalières et cavaliers, nationaux et internationaux, des épreuves de qualité reconnue.

Cela a commencé à Barre des Cévennes les 11, 12 et 13 juillet (première course internationale organisée en Europe après le premier confinement), puis à Ispagnac avec la « Semaine du Cheval du Vallon d'Ispagnac » (du 15 au 20 septembre), et notamment le 17 septembre la « 120 km Michel Vieilledent », Finale du Challenge du Sultanat d'Oman, partenaire de Lozère Endurance Equestre, et bien sûr pour finir les « 160 km de Florac » le samedi 19 septembre. Malheureusement l'épisode cévenol très violent, plus de 400mm à Barre des Cévennes entre 5h et 10h du matin, 11000 impacts de foudre d'après

les sites météo, a vraiment douché les espoirs des participants de toutes les nations qui depuis de longs mois se préparaient à affronter ces fameux « 160 km ». La course a été arrêtée à Barre des Cévennes après 30 km.

Malgré ce fait de course très regrettable le bilan reste positif avec les courses du jeudi sur des circuits remis à neuf : descente du Temple vers Ispagnac, piste du ruisseau de Molines, montée vers le col de Montmirat et descente vers Lonjagnes. Ajoutez à cela la piste de Fayet à Florac, ce sont plus de 30 km de piste qui ont été arrangés. Il faut souligner l'excellent travail de M. Thierry Atger et le financement par Lozère Endurance Equestre.

Bilan positif aussi en termes de communication, avec le film réalisé par la chaîne de télévision franco-allemande Arte et projeté le 10 décembre dernier. Ce bilan signe la reconnaissance à l'international du travail réalisé depuis des années par Lozère Endurance Equestre et augure des projets intéressants pour les années à venir.



Bien sûr il faut associer l'implication de la nouvelle municipalité d'Ispagnac amenée par Gérard Pedrini et l'excellent travail de la nouvelle APAVI, aidée par les seniors toujours présents en charge de la buvette et de la restauration. Merci à tous et rendez-vous à l'année prochaine !

Jean-Paul Boudon,
LEE/160 km de Florac



Une équipe de tournage d'Arte est venue en 2020 pour faire un reportage sur l'endurance équestre, en photo avec le Président Jean-Paul Boudon. Cette émission a été diffusée sur Arte Regard le 10/12/2020, vous pouvez la voir sur : <https://www.arte.tv/fr/videos/090637-040-A/arte-regards-endurance-equestre/>





ASSOCIATIONS DU VILLAGE

APAVI :

Association pour l'Animation
du Vallon d'Ispagnac
Sébastien Miazgowski, Président
07 86 76 68 70

APE École publique Nelson Mandela :

04 66 44 21 34
ispagnac48@ac-montpellier.fr

APE École privée Ste Ursule :

04 66 44 20 00
ecole.ste-ursule@orange.fr

Atelier de Danse Orientale :

06 75 35 48 28
lasourcedesfemmes48@gmail.com

Cinéco :

Cinéma itinérant en Cévennes
04 66 45 94 41

Club de l'amitié :

Jean-Louis Peyre, Président
06 72 60 72 07

Club de Vannerie :

Chantal Coubes, Présidente
04 66 44 24 64
chantal.coubes@wanadoo.fr

Foot Sud Lozère :

Giovanni Perri, Président
06 30 28 34 23

Jardin Nature 48 :

Catherine Pernel, Présidente
06 74 77 32 23
jardinsnature48@gmail.com
sites.google.com/site/jardinsnature48

Les visiteuses du Réjal :

04 66 44 21 40
leréjal@fondationtos.org

Les voix d'Ispagnac :

Laurent Boutonnet, Président
06 81 50 03 89
festivalispagnac@yahoo.com

Librokiosk :

Anne Saubusse, Présidente
04 66 44 27 76

Lozère Endurance Equestre :

Jean-Paul Boudon, Président
lozere.endurance.equestre@gmail.com
www.160florac.com

Protégeons le Tarn :

Allain Coubes, Président
06 79 22 69 79
chantal.coubes@wanadoo.fr

Société de Chasse Ispagnac-Quézac :

Allain Coubes, Président
06 79 22 69 79
chantal.coubes@wanadoo.fr



ETAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Actes de naissance 2020

DAURES GONDOIN Justine Suzanne Aimée	Mende (48) - 23 juillet
HOUEIX Liv Mélodie	Mende (48) - 26 septembre
NURIT Lyana, Thaïs	Mende (48) - 23 avril
PASCAL Léa Ginette Isabelle.....	Mende (48) - 24 juillet
REDON FARIA Fiona	Mende (48) - 02 janvier
ROUJON Chloé, Myrtille, Emma	Mende (48) - 16 mars
SERRANO-LOPEZ Anouk	Mende (48) - 09 octobre
YVROUD Naïs	Carpentras (84) - 05 janvier

Acte de mariage 2020

COMPAN Jérôme, André, Jacques - LABINAL Sandrine, Brigitte, Christiane	05 septembre
---	--------------



*« En cette année 2020
si particulière,
le mariage de Jérôme et Sandrine
a ravi la population
et donné l'occasion
à notre Maire de célébrer
son premier mariage
Bonheur aux nouveaux époux*

Acte de reconnaissance d'un enfant avant la naissance 2020

VANDESMAL Kévin Arnaud	15 décembre
DERANCY Ludivine Olivia Sandrine	15 décembre

Actes de décès 2020

ALTIER Christian, Fernand	19 janvier
ALTIER Rolland, Aimé, André	26 décembre
BEAU veuve ALBOUY Simone, Augustine	05 avril
BOUSQUET veuve BONHOMME Jeanne Julia Marie	29 juin
GALLIÈRE Denis Marcel	20 mai
JACOB Jacques, Jules	25 mars
LIGEIKYTE veuve MASIULIS Brona Magdalena	28 août
SAID veuve MANGANARO Elise, Angèle, Marie	29 janvier
VIDALOU épouse MEYRONNET Jacqueline Renée	07 août

Transcription de décès 2020

ARHAN veuve PERSEGOL Anne, Marie	12 novembre
BELARD Léon louis marie	07 août
BORSON veuve BONNET Simonne Marie Madeleine	23 septembre
BOULET Aristide Camille Marius	16 octobre
BRAGER veuve SAURY Lucienne, Marie, Julienne	05 mars
DUMON veuve SABATIER Elisa Lucette Maria	19 septembre
GRANDON Cécile Renée Suzanne	05 septembre
JOUNANNO épouse MARGONTIER Marianne	31 juillet
MÉRIC veuve LACAS Raymonde, Marie	29 mai
PEYRE Jacques Henri Pierre	27 août
PIRES MACHADO Maria, Augusta	10 mai

INFOS PRATIQUES

CABINET MÉDICAL

Chemin de la Lèche
Docteur PUEL Monique
04 66 44 20 42

MAISON MÉDICALE

LA GUÉRINIÈRE
16 chemin Royal Ispagnac

Infirmiers

Mme BOUNIOL Valérie
et Mme JOURDAN Nathalie
04 66 44 25 80

Kinésithérapeutes

- M. CHAUZAL Cédric
04 66 45 41 82
06 71 88 80 32
- Mme CHAUZAL Charlotte
04 66 45 41 82
06 71 88 95 12

Dentiste

Dr RABIÉ Jean-Luc
04 66 31 30 17

Orthophoniste

Mme BESNARD Florine
06 82 39 47 78

Pharmacie

Mme SENAULT Isabelle
04 66 44 20 68

Praticienne Feldenkrais

Mme MINETTO Isabelle
07 81 08 70 51

Psychologue enfants, adolescents, adultes

Mme YAZI-MARZI Afsia
06 44 10 01 21

MAISON DE SANTÉ

AUGUSTINE LAPIERRE
DE FLORAC-TROIS-RIVIERES
4 place de la gare
Sur RV Secrétariat : 9h à 12h et 14h à 18h
04 66 31 31 81

Médecins généralistes

- Dr Pascal Philippe
- Dr Puel Monique
- Dr Maunoury Véronique
- Dr Zeni Marie-Laure
- Dr Prunier Amélie

Pédicure Podologue

Mme Durand Alexandra
04 66 31 12 53

Sage-femme

Mme Morin Noémie
06 76 61 10 79

Kinésithérapeutes

- Mme Chauzal Charlotte
- Mme Lemaire Maud
- Mme Taillandier Lou
04 66 31 41 59

Ostéopathe

Mme Fodor Sabine
06 62 71 05 80

Diététicienne Nutritionniste

Mme Barnoncel Suzy
06 60 53 55 97

Cabinet infirmier

Mme Pagnot Françoise
Mme Lapeyre Marion
Mme Chapelle Isabelle
Mr Brassac Jérémy
Mme Rauzier Véronique
04 66 45 17 09

EN CAS D'URGENCE !

APPELER LE : **15**

SERVICES A L'ENFANCE

Maison des assistantes maternelles

Rue de l'église
● Mme Figueiredo Séverine
06 74 71 92 43
● Mme Labeaume Edelweiss
06 71 40 84 35

Assistante maternelle à domicile

Mme Pantel Sandrine
04 66 44 78 55

POSTE

Place de l'église
04 66 44 21 55
Lundi : FERMÉ
Mardi, jeudi et vendredi
9h00 à 12h30 - 13h45 à 16h35
Mercredi : 9h00 à 12h30
Samedi : 9h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Place de l'église
Du mardi au samedi de 10h à 12h30

DÉCHETTERIE

Z.A. de St Julien du Gourg
Florac Trois Rivières
04 66 45 03 51

Hiver : du 01/09 au 31/05
Du mardi au samedi :
9h à 12h et de 14h à 17h
Été : du 01/06 au 31/08
Du lundi au samedi :
8h à 14h non-stop

NAVETTE BUS VERS MENDE

Départ d'Ispagnac parking de l'école publique:

- 7h10 du lundi au samedi toute l'année
- 13h10 du 1^{er} novembre au 15 avril du lundi au vendredi
- 13h30 du 16 avril au 31 octobre

Retour de Mende Foirail :

plus d'informations rendez-vous sur le site : <https://lio.laregion.fr/>
Transport-voyageurs-en-Lozere

MAIRIE D'ISPAGNAC

Place Jules Laget - 48320 Ispagnac
mairie.ispagnac@gmail.com
www.ispagnac.fr
04 66 44 20 50

Permanences

Maire et adjoints sur rendez-vous

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi :
8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30
Vendredi :
8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Suivez nous :



Le week-end, les jours fériés
ou le soir vous avez besoin
de voir un médecin
ou un dentiste ?

FAITES LE N° AZUR

0810 604 608



Le bulletin municipal a pu être fait grâce à la collaboration de plusieurs personnes, pour la rédaction des textes, les prises de vue des photos, l'élaboration et le suivi de la maquette jusqu'à l'impression du bulletin. Nous les en remercions.
D. Amatuzzi, G. Boisseroles, J.-P. Boudon, B. Donnadien, P. Herrgott, A. Meyrignac, S. Moreau.